

Relations parents / école	Vous pouvez rencontrer l'enseignant sur rendez-vous, n'hésitez pas à échanger avec lui. Concernant la vie de l'école et les actions menées dans la classe de votre enfant, vous serez informés principalement par Une réunion d'information vous sera proposée à la rentrée, puis une rencontre individuelle en milieu d'année.
Goûter	À préciser selon l'école ou supprimer
Coopérative scolaire	Notre école est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) donc tous les élèves sont membres de la coopérative. La participation annuelle, volontaire est Elle permet à l'école d'acheter du petit matériel pour les bricolages, la cuisine, les plantations et aide au financement des sorties scolaires.
Assurance	La garantie de Responsabilité Civile est obligatoire pour tous. Il est recommandé de souscrire une assurance individuelle accident pour couvrir les activités hors temps scolaire.
Argent	Pour tout règlement (espèces ou chèque), nous vous remercions de glisser la somme dans une enveloppe marquée au nom et prénom de votre enfant et la remettre en main propre à son enseignant.

D'où vient le nom de notre école ?

A compléter ou supprimer selon le besoin

Ecole test

33, rue de l'Education Nationale

BISCHHEIM



« ACCUEIL DES ELEVES DE PETITE SECTION »

BIENVENUE A L'ECOLE !

Votre enfant va entrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Pour que l'entrée à l'école se passe bien, il est important que vous ayez préparé votre enfant à se séparer de vous et qu'il soit en confiance.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire, elle est un lieu d'apprentissage et est **obligatoire toute la journée, dès 3 ans** depuis la loi de 2019.

Si votre enfant est absent ou s'il est malade, il faudra dès le premier jour en informer l'enseignant(e) de la classe via [.....], par téléphone ou par mail.

C'EST QUOI L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, grandir, s'épanouir seul et au contact des autres. Durant les trois années à l'école (petite section, moyenne section et grande section), il sera proposé à votre enfant des activités d'apprentissages en lien avec les programmes : langage, motricité, graphisme, activités logiques et artistiques...



BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE

CONSEILS pour le 1er jour :

Votre enfant peut apporter le doudou et la tétine (si besoin) notamment pour la sieste.

Pour faciliter la séparation :

Prenez le temps de rester un moment dans la classe avec lui.

Au moment de partir, n'oubliez pas de dire au revoir à votre enfant et de le rassurer en lui disant qui viendra le chercher à la fin de la matinée ou de la journée.

Ne vous inquiétez pas s'il pleure beaucoup, c'est tout à fait normal. Nous prendrons soin de votre enfant, faites confiance à l'enseignant(e).

MATERIEL :

A compléter ou supprimer selon les besoins.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre enfant grandit, gagne en autonomie et devient propre.

L'apprentissage de la propreté démarre à la maison.

Jusqu'aux vacances de la Toussaint votre enfant peut fréquenter l'école avec une couche culotte.

En cas d'accident, votre enfant sera changé une fois par une ATSEM, au-delà nous vous téléphonerons afin que veniez le changer.

Les horaires	Les élèves viennent à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée. Accueil dans la classe : Fermeture du portail : Ouverture du portail :
Assiduité / Absences / Retards	Les apprentissages se font sur le long terme, une fréquentation régulière favorisera les progrès. Si votre enfant est malade , il sera bien mieux à la maison pour se soigner et revenir en forme . Il s'agira également de prévenir l'enseignant€ de son absence. Les retards impactent la sécurité de l'école, les apprentissages de votre enfant et son bien-être. C'est pourquoi il est important de respecter les horaires.
Garderie, restauration scolaire	Les inscriptions, communications et réservations concernant la garderie, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs périscolaire, passent uniquement par le service scolaire de la Mairie.
Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)	Les ATSEM sont employés par la ville. Ils participent activement à la vie de l'école : préparer des bricolages, aider pendant les ateliers, soigner les blessures, accompagner aux toilettes, assurer la sécurité au sein de l'école. Leur présence est indispensable.
Vêtements	Pour aider votre enfant à s'habiller seul, privilégiez des vêtements et chaussures qu'il peut enfiler seul. Nous vous remercions de marquer son prénom sur tous ses vêtements et chaussures afin d'éviter les pertes.